Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2016/09

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JANVIER 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 22 janvier 2016 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable et publique,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Vu la délibération du conseil d'administration du 15/12/2013 portant délégation de pouvoirs au président d'université, telle que modifiée par délibération n°CA2015/24 du conseil d'administration du 17/04/2015 et par délibération CA2015/2015 du 27/11/2015,
Vu la convention de collaboration 2013-0020 du 29/07/2014 portant financement d'une subvention de 15000€ octroyée par la Communauté des communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) pour la réalisation, par l'Université Bordeaux Montaigne via le projet de recherche RAUDIN- Aquilab, d'une étude intitulée « Tableaux Numériques Interactifs, Tablettes : quels outils, quelles pratiques, quels usages »,
Vu l'inexécution de l'étude dans les délais prévus emportant constat de service non fait,
Vu la demande du Vice-Président de la Commission portant sur l'octroi d'une remise gracieuse du montant de la subvention allouée pour le
➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ adopte la demande de remise gracieuse portant sur une créance de quinze mille euros (15000€) suite au constat de service non fait d'une étude intitulée « Tableaux Numériques Interactifs, Tablettes : quels outils, quelles pratiques, quels usages » , menée dans le cadre du projet de recherche Aquilab, avec le soutien de la Communauté des communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) *(cf. 1 document joint à la présente délibération).*
Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 22 janvier 2016.

Nombre de membres présents	**14**
Nombre de membres représentés	**4**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**18**
Nombre de votes pour	**18**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Signé

Jean-Paul JOURDAN

Publié le : 25/02/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 28/01/2016

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr